

## Objectifs

- Acquérir les connaissances et savoir-faire nécessaires pour exercer son métier en toute sécurité.
- Permettre à l'employeur de répondre à son obligation de former son personnel à la prévention du risque électrique.
- Permettre à l'employeur, selon l'avis nominatif et individuel du formateur, de lui délivrer l'habilitation électrique appropriée c-à-d la reconnaissance de sa capacité à accomplir, en sécurité vis à vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées.

## Public concerné

Personnel exécutant ou chargé de chantier réalisant des travaux d'ordre non électrique concourant à l'exploitation et la maintenance d'un ouvrage ou d'une installation électrique BT ou HT.

## Prérequis

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

## Moyens matériels et outils pédagogiques

- Ordinateur portable et vidéoprojecteur
- Support de formation powerpoint
- Projection de films et d'animations
- Equipements de protection individuelle spécifiques au risque électrique
- Dispositifs électriques portatifs

## Contenu du dossier de fin de formation

Feuille d'émargement par demi-journée  
 Questionnaire de satisfaction stagiaire et client  
 Attestation de stage individuelle et avis du formateur

## Symboles et durées

- B0-H0-H0V Exécutant : 7 heures
- B0-H0-H0V Chargé de chantier: 10,5 heures
- RECYCLAGE : 7 heures

## Tarif sur demande

## Supports remis au stagiaire

- 1 chevalet porte-nom
- 1 ouvrage reprenant l'ensemble des connaissances acquises au cours de la formation.



## Evaluation des acquis

Epreuve théorique sous forme de QCM et avis du formateur pour la délivrance par l'employeur du titre d'habilitation.

Effectif par session :  
 2 stagiaires minimum  
 10 stagiaires maximum

## Programme

### **Module « Tronc Commun »**

- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu.
- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Décrire le principe d'une habilitation.
- Donner la définition des symboles d'habilitation.
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail.
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel et d'incendie dans un environnement électrique

### **Module « Exécutant »**

- Nommer les acteurs concernés par les travaux.
- Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisation et interdits, zone de travail, etc.)

### **Module « Chargé de chantier »**

- Nommer les documents et les acteurs concernés par les travaux.
- Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 »